

Province de Québec
La Municipalité d'Armagh
Comté de Bellechasse

À une séance ordinaire du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le 3 septembre 2025 à dix-neuf heures trente, à l'endroit ordinaire des séances de Conseil.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers:

Siège #1 - Marie-Ève Caron
Siège #3 - Nicolas Guillemette
Siège #4 - Mélanie Bolduc
Siège #5 - Guylain Chamberland
Siège #6 - Christian Therrien

Est absent:
Siège #2 - Jean-François Labrecque

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Suzie Bernier.

Mme Anne Mathieu, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Mme la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2025-09-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Mélanie Bolduc,
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE**
- 4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES**
- 5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL**
- 6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 7 - ADMINISTRATION**
 - 7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse**
 - 7.2 - Fin d'emploi de la directrice générale et publication d'une offre d'emploi**
 - 7.3 - Réceptionniste - Offre d'emploi temporaire**
 - 7.4 - Politique sur l'utilisation de la vidéosurveillance - Mise à jour**
- 8 - SÉCURITÉ INCENDIE**
 - 8.1 - Appareils de protection respiratoire autonomes (APRIA) - Commande pour un achat regroupé**
- 9 - VOIRIE**

- 9.1 - Demande de prix pour contrôle qualitatif des matériaux - Ponceau rang Saint-Joseph
- 10 - AQUEDUC ET ÉGOUT
 - 10.1 - Modifications à l'usine d'épuration-Phase 2-Décompte progressif no 3
- 11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME
- 12 - LOISIRS ET CULTURE
 - 12.1 - Bourse des Maires - Participation financière
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)
- 14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-09-02 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE

Chacun des membres du Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal:

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que le procès-verbal de la séance du 13 août 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière adjointe.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-09-03 4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

D’approuver la liste ci-jointe des comptes à payer en date du 3 septembre 2025 pour un montant de 229 614.30 \$.

HUMACO CONSTRUCTION INC.	MISE NORMES US.ÉPURATION-TECQ	38 279,71
AUTOMATISATION JRT INC	PANNEAU RÉSERVOIR DÉBITMÈTRE	14 624,82
BENEVA	ASSURANCES COLLECTIVES-SEPT.	1 902,14
CARDIO CHOC	ACHAT 2 DÉFIBRILLATEURS	4 531,16
CONSTRUCTION S.R.B.	SCIAGE BORDURE DE BÉTON	349,38
CRÉAPHISTE	SERVICES TECHNIQUES - LOISIRS	1 500,43
CRÉAPHISTE	JOURNAL SEPTEMBRE - 20 PAGES	718,59
EMCO CORPORATION	49 SACS ASPHALTE FROIDE	521,12
EMCO CORPORATION	49 SACS ASPHALTE FROIDE	521,12
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES EAU PUITs PRIVÉS	576,03
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES EAUX USÉES	960,04
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES EAU POTABLE	459,04
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES EAU USÉE	137,40
GESTION DCB	RÉP. SERVOFREIN DODGE RAM	739,24
GESTION DCB	REMP.L.COURROIE SERPENTINE-RAM	181,59
GESTION DCB	REMP.L.LUMIÈRE ROUGE- RAM	75,47
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.COMPLEXE-GARAGE-BIBLIO	612,64
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.USINE ÉPURATION-31 JOURS	2 154,00
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.USINE FILTRATION-62 JRS	3 869,89
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.FEU CLIGNOTANT-62 JOURS	30,77
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.ENTRÉE NORD-62 JOURS	25,64
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.ENTRÉE SUD-62 JOURS	25,64
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.ÉCLAIRAGE PUBLIC-31 JRS	599,29
INFO-MANIAC	ACHAT PORTABLE & SOURIS E.POT.	2 012,41
INT COMMUNICATION	CONTRAT SERVICE SITE INTERNET	92,41
M.R.C. DE BELLECHASSE	7 TRANSPORTS ROLL-OFF	3 080,00
M.R.C. DE BELLECHASSE	DROIT RECOURS - TRAV. 8E RANG	1 350,00
M.R.C. DE BELLECHASSE	PLAN & DEVIS/PONCEAU RG ST-JOS	1 507,50
M.R.C. DE BELLECHASSE	ARPENTAGE PROJ. 037-ARP-2500	256,50

M.R.C. DE BELLECHASSE	VERS.#3 QUOTES-PARTS MRC	140 727,00
MAGASIN H. LÉTOURNEAU INC.	CIMENT-PUISARD RUE THIBAUT	30,35
MAXXUM GESTION D'ACTIFS	PLAN GESTION ACTIF EN EAU	735,84
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE FILTRATION	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET POSTE REFOULEMENT	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	TÉL. IP USINE FILTRATION	17,72
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET CASERNE	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET CHALOIS	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET ÉCOCENTRE	40,19
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE ÉPURATION	114,98
NVIRA-ENVIRONNEMENT INC.	CRÉDIT RÉF.: FACTURE 14686	- 303,53
OBV DE LA CÔTE-DU-SUD	ÉRADICATION BERCE DU CAUCASE	2 874,38
PASSEPORT ANIMAL INC.	SERVICES ANIMAL-SEPTEMBRE	86,23
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	SUPPORTS MAIN COURANTE/CHALOIS	48,26
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	RÉP.ÉVIER SALLE,TOILETTE CHALOIS	35,62
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	NOTE DE CRÉDIT	- 12,80
RÉGIE INCENDIE BELLECHASSE-SUD	ENTRAIDE INCENDIE - 01-06-2025	539,92
RENÉE FLEURISTE ENR.	PLANTE-DÉCÈS MONIQUE GUILLE.	91,98
SERRURIER RIVE-SUD INC.	RÉP.SERRURE/ PARC DES CHUTES	311,99
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	ENVOI POSTAL JOURNAL SEPTEMBRE	142,86
SOLUTIONS IT CLOUD	7 LICENCES COURRIELS	52,17
TÉLUS QUÉBEC (TÉLÉPHONE)	TÉL+FAX+BÂTIMENTS MUNICIPAUX	574,94
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT DE SERVICE PHOTOC.D.G.	30,84
TRANSPORTEURS EN VRAC RIVE-SUD INC.	9H TRANSPORT RECHARGEMENT	1 538,62
VIGIL SÉCURITÉ OPÉRATIONS INC.	CAMÉRAS CHALOIS ET ENT.SYSTÈME	- 137,97
REMBOURSEMENTS DIVERS		196,98

Adopté unanimement par les conseillers.

5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL

6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL

7 - ADMINISTRATION

7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse

Il n'y a pas eu de séance du Conseil de la MRC de Bellechasse au mois d'août.

2025-09-04

7.2 - Fin d'emploi de la directrice générale et publication d'une offre d'emploi

ATTENDU QUE la directrice générale actuelle mettra fin à son emploi le 1^{er} novembre 2025;

ATTENDU QUE le poste de directeur(trice) général(e) sera vacant à compter du 2 novembre 2025;

ATTENDU QU’il est nécessaire de pourvoir ce poste afin d’assurer la continuité des opérations administratives de la Municipalité;

ATTENDU QUE la firme Marc-André Paré consultant inc. a transmis à la Municipalité une proposition de service relié à l'embauche d'un(e) directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère);

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que le Conseil prenne acte de la fin d’emploi de la directrice générale en date du 1^{er} novembre 2025.

Que le Conseil accepte la proposition de service de la firme Marc-André Paré consultant inc. au montant de 3 800.00\$ plus taxes relié à l'embauche d'un(e) directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère).

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-09-05

7.3 - Réceptionniste - Offre d'emploi temporaire

ATTENDU QUE la réceptionniste est présentement en arrêt de travail pour une durée indéterminée;

ATTENDU QU'il y a surcharge de travail dû aux élections municipales et que le personnel en place n'est pas en mesure de suffire à l'ensemble des tâches;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Caron,

Que le Conseil autorise Mme Anne Mathieu, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à procéder à l'affichage d'un poste de réceptionniste à temps partiel temporaire pour une durée indéterminée.

Que Mme Suzie Bernier, mairesse et Mme Anne Mathieu, directrice générale adjointe soient les personnes autorisées à procéder à l'embauche.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-09-06

7.4 - Politique sur l'utilisation de la vidéosurveillance - Mise à jour

ATTENDU QUE la Municipalité d'Armagh a adopté une Politique d'utilisation de la vidéosurveillance le 7 juin 2023;

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre à jour la Politique afin d'y ajouter une caméra de surveillance extérieur pour la patinoire;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Mélanie Bolduc,
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

De mettre à jour la Politique d'utilisation de la vidéosurveillance et qu'elle soit publiée sur notre site internet.

Adopté unanimement par les conseillers.

8 - SÉCURITÉ INCENDIE

2025-09-07

8.1 - Appareils de protection respiratoire autonomes (APRIA) - Commande pour un achat regroupé

ATTENDU QUE les appareils de protection individuelle et les appareils respiratoires des pompiers doivent être remplacés de façon récurrente pour garantir leur efficacité et leur conformité aux exigences du fabricant;

ATTENDU QUE le directeur du service incendie d'Armagh désire faire une commande pour un achat regroupé afin de diminuer le coût unitaire de ces équipements de protection essentiels pour la sécurité des pompiers;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Armagh possède huit appareils de protection respiratoires autonomes;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que le Conseil autorise M. Claude Morin, directeur du service incendie d'Armagh à faire une commande de quatre appareils de protection respiratoire autonomes (APRIA) pour un achat regroupé.

Que cet achat soit prévu dans le budget 2026 du service de sécurité incendie.

Adopté unanimement par les conseillers.

9 - VOIRIE

2025-09-08 9.1 - Demande de prix pour contrôle qualitatif des matériaux - Ponceau rang Saint-Joseph

ATTENDU QUE le Service Infrastructures de la M.R.C. de Bellechasse a procédé à une demande de prix auprès de quatre laboratoires pour la fourniture de services professionnels concernant le contrôle qualitatif des matériaux en lien avec les travaux d’implantation d'un ponceau situé sur le rang Saint-Joseph;

Fournisseur	Prix taxes incluses
Groupe ABS	18 007.38\$
Nvira	14 197.11\$
GHD	19 670.50\$
Englobe	Aucune offre n'a été soumise

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,
Appuyé par le conseiller Christian Therrien,

Que ce Conseil, suite à la recommandation du Service Infrastructure de la M.R.C. de Bellechasse, octroie le contrat à Nvira inc., plus bas soumissionnaire pour la somme de 14 197.11\$ taxes incluses pour la fourniture de services professionnels concernant le contrôle qualitatif des matériaux en lien avec les travaux d’implantation d'un ponceau situé sur le rang Saint-Joseph.

Adopté unanimement par les conseillers.

10 - AQUEDUC ET ÉGOUT

2025-09-09 10.1 - Modifications à l'usine d'épuration-Phase 2-Décompte progressif no 3

ATTENDU QUE des travaux d'architecture sont en cours à l'usine d'épuration;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de paiement pour le décompte progressif no 3 par Humaco Construction inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par le conseiller Christian Therrien,

Que la Municipalité d’Armagh, sur recommandation de Mme Diane Gervais, architecte, autorise le paiement au montant de 29 075.32\$ incluant les taxes à Humaco Construction inc. en lien avec le décompte progressif no 3 pour les

travaux d'architecture à l'usine d'épuration.

Ce montant est financé par le Programme TECQ 2024-2028.

Adopté unanimement par les conseillers.

11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12 - LOISIRS ET CULTURE

2025-09-10

12.1 - Bourse des Maires - Participation financière

ATTENDU QUE la Fondation du Cégep de la Pocatière a un programme de remises des bourses des Maires aux étudiants des Municipalités avoisinantes;

ATTENDU QUE ce programme vise à encourager les étudiants du secondaire à poursuivre leur scolarité au Campus de Montmagny et de s'engager dans leurs études supérieures à proximité de chez eux;

ATTENDU QUE cette année, le Campus de Montmagny accueillera un étudiant de la Municipalité d'Armagh;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que le Conseil participe financièrement pour une somme de 100\$ au Programme de remise des bourses des Maires.

Adopté unanimement par les conseillers.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

2025-09-11

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Qu'à 19 : 59, la séance soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, soussignée, Suzie Bernier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Suzie Bernier, mairesse

Anne Mathieu, directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe